

[Text]

Mr. Lee: You make use of robotics in some fashion.

Mr. Polyzos: Yes.

Mr. Lee: So would an operator of a robotic process actually be handling under the definition of "weapon"?

Mr. Polyzos: Well, it is not robotics. I think you are referring to the computer-controlled CNC equipment we have.

Mr. Lee: Yes.

Mr. Polyzos: Those pieces of equipment have to be fed the parts and the finished parts have to be taken off. When that part has been finished and is ready to be given a serial number, it is nonetheless a restricted weapon.

Mr. Lee: I just went through those because I saw difficulties matching the proposed law with the practicalities of manufacturing.

Can you point out to the committee the potential economic value of your enterprise? Have you made projections? I know you know how much business you do now; much of it is export, you have told us. Could you quantify it in terms of this year, next year, and years to come as to what you think it might be worth to Canadians?

Mr. Polyzos: For competitive reasons I would like to keep certain things off the record; however, I might say that at the present time we are bidding on a contract that would probably be worth about a half million man-hours to the Canadian economy. I can say that we are the front runners in getting that contract. It has not been finalized, but it is a business that has been growing.

We have just made some inroads into the institutional markets abroad. We hope to be able to capitalize on the quality of the product and what it offers to law enforcement and military agencies abroad.

I can say that there are substantial losses to the economy in terms of revenue dollars and employment hours that would be lost if we were out of business.

Mr. Lee: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Does anyone else have a question for Mr. Polyzos?

Mr. Waddell (Port Moody—Coquitlam): I am sorry, sir, that I was a bit late. My leader was speaking on the constitutional debate and I had to be there.

I want to clarify something for my own mind. As I understand it, Bill C-6, this other bill that we passed in the House, would allow direct exports to foreign governments or foreign police forces. Where you would be caught is that it would not allow these prohibited weapons to go to foreign civilians. Is that correct?

Mr. Polyzos: Not quite. First of all, the way Bill C-6 was drafted basically accommodates one other company in Canada, and that is Diemaco. They presently manufacture fully automatic firearms for the Canadian army. That is the

[Translation]

M. Lee: Votre usine est robotisée.

M. Polyzos: Oui.

M. Lee: La définition de «arme» pourrait-elle s'appliquer dans ces circonstances aux conducteurs de ces robots?

M. Polyzos: Ce ne sont pas vraiment des robots. Je crois plutôt que vous faites allusion à notre équipement contrôlé par ordinateur.

M. Lee: Oui.

M. Polyzos: C'est cet équipement qui fabrique les pièces. Quand elles sont terminées et qu'elles sont prêtes à recevoir un numéro de série, elles deviennent automatiquement des armes à autorisation restreinte.

M. Lee: Si je me livre à cet exercice c'est parce que j'ai vu certaines difficultés d'harmonisation de la loi avec les réalités de la fabrication.

Pouvez-vous nous indiquer la valeur économique potentielle de votre entreprise? Avez-vous fait des projections? Vous savez ce que vous valez actuellement et en grande partie vos produits sont destinés à l'exportation, comme vous nous l'avez dit. Pourriez-vous nous en quantifier la valeur pour les Canadiens, cette année, l'année prochaine et pour les années à venir?

M. Polyzos: Pour des raisons de concurrence, je préférerais garder certaines choses secrètes. Cependant, je peux vous dire qu'actuellement nous sommes sur les rangs pour un marché qui devrait correspondre environ à un demi-million d'heures-hommes pour l'économie canadienne. Notre position est très bonne pour l'obtention de ce marché. La décision n'a pas encore été prise mais c'est une activité en pleine expansion.

Nous commençons à remporter des succès sur les marchés institutionnels à l'étranger. Nous espérons pouvoir tirer avantage de la qualité du produit et de ce qu'il offre aux forces policières et militaires étrangères.

Si nous disparaissions, les pertes seraient considérables tant sur le plan financier qu'humain pour l'économie.

M. Lee: Merci, monsieur le président.

Le président: Y a-t-il quelqu'un d'autre qui veut poser une question à M. Polyzos?

M. Waddell (Port Moody—Coquitlam): Je m'excuse, monsieur, d'être arrivé un peu en retard. C'était au tour de mon chef d'intervenir dans le débat constitutionnel et il fallait que je sois là.

J'aimerais préciser un point pour ma propre gouverne. Si je comprends bien, le projet de loi C-6, cet autre projet de loi qui a été adopté à la Chambre, autoriserait les exportations directes destinées à des gouvernements étrangers ou à des forces policières étrangères. Votre problème c'est que ce projet de loi n'autoriserait pas la vente de ces armes prohibées à des civils étrangers. N'est-ce pas?

M. Polyzos: Pas tout à fait. Pour commencer, de la manière dont le projet de loi C-6 a été rédigé, il avantage avant tout une autre compagnie canadienne, Diemaco. Actuellement, elle fabrique des armes à feu automatiques